

STRATÉGIE CONTENTIEUSE DANS LES SINISTRES IARD

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA062	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1450,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 20/06/2024 au 21/06/2024
- Du 14/11/2024 au 15/11/2024

OBJECTIFS

- Adopter les règles de procédure civile, commerciale et pénale.
- Apprécier et exercer une stratégie contentieuse à partir d'un dossier sinistre IARD.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

La première étape permet au participant, d'une part de réviser les règles de procédure judiciaire, d'autre part de déterminer une stratégie dans les dossiers contentieux.

La seconde étape permet au participant de réaliser un cas pratique à partir d'un dossier sinistre IARD.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel en réglementation de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Constitution du dossier
 - 1. Choix de la procédure civile ou pénale
 - 2. Procédure au fond ou en référé
 - 3. Expertise amiable ou judiciaire
- B. Procédures de référé
 - 1. Référé expertise - provision
 - 2. Stratégie
- C. Gestion de la procédure
 - 1. Procédure à exercer
 - 2. Procédure subie
 - 3. Direction du procès
- D. Procédures devant la Cour d'Appel
 - 1. Opportunité de l'appel
 - 2. Défense en appel
 - 3. Voie d'exécution d'une décision judiciaire
- E. Intervention de l'assureur au procès pénal

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires contentieux confirmés

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes
+ expérience professionnelle des recours contentieux en sinistres.

AA016

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1450,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 16:54